

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **26 septembre 2013**

Délibération n° 2013-4074

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention au Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour son programme d'actions relatif à l'organisation du Village de la Solidarité 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Julien-Laferrrière

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 septembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 30 septembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Laurent, Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barret, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lebuhotel, Léonard, Mme Lépine, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Rivalta), Arrue, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Vesco (pouvoir à M. Bolliet), Barthelémy, Mmes Baume (pouvoir à M. Coste), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à M. Desbos), Dumas (pouvoir à M. Petit), Genin (pouvoir à M. Balme), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Kabalo (pouvoir à Mme Tifra), Lambert (pouvoir à M. Ferraro), Mme Laval (pouvoir à M. Cochet), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Quiniou), Lévêque (pouvoir à M. Jacquet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Nissanian (pouvoir à M. Chabrier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Serres (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barral, Mmes Bailly-Maitre, Levy, M. Touraine.

Conseil de communauté du 26 septembre 2013**Délibération n° 2013-4074**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention au Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour son programme d'actions relatif à l'organisation du Village de la Solidarité 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) est un collectif associatif, créé en 1986, qui regroupe environ 50 associations et qui a pour but de favoriser, entre ses membres, des échanges d'expériences en faveur du développement et de la solidarité avec les pays du Sud. Il propose également des actions d'éducation au développement et organise des actions d'animation et de sensibilisation des publics durant toute l'année.

La semaine de la solidarité internationale est une initiative nationale lancée en 1997 par le Ministère des affaires étrangères et soutenue par le Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, ainsi que par le Ministère délégué au développement. L'objectif est de susciter l'organisation d'initiatives locales et de débats citoyens pour communiquer sur les enjeux de la solidarité internationale et du développement durable en mobilisant l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale qui vont à la rencontre du grand public.

Chaque année, durant la semaine de la solidarité, le CADR organise à Lyon, le Village de la solidarité. Celui-ci, installé place Bellecour, est l'occasion donnée aux acteurs locaux de la solidarité internationale de montrer concrètement leurs actions et de dialoguer avec la population de l'agglomération.

Le CADR agit à cette occasion sur mandat du collectif Silyon (100 associations parmi lesquelles des organisations non gouvernementale (ONG), des associations de solidarité internationale (ASI), des structures de commerce équitable, des structures d'éducation populaire, d'insertion, d'information jeunesse, des associations étudiantes, des centres culturels auxquels s'associent des établissements scolaires, des Maisons des jeunes et de la culture, des bibliothèques, des collectivités locales). Il assure la gestion administrative, logistique et financière du Village de la solidarité, ainsi que l'organisation des manifestations décentralisées dans de nombreuses communes de la Communauté urbaine de Lyon, et ce durant toute la semaine.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine développe une politique de solidarité internationale se traduisant par des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et par un soutien et un accompagnement aux acteurs institutionnels et associatifs de son territoire. Les actions menées visent à mobiliser l'ensemble du réseau des professionnels, des institutions, des associations de solidarité internationale travaillant sur ces thématiques et sur des projets relatifs aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) pour informer un public le plus large possible et échanger sur les expériences de développement.

Cette politique de solidarité internationale participe également à l'internationalisation de la métropole lyonnaise, en soutenant les actions ou événements traitant d'enjeux internationaux destinés et ouverts à tous les publics de la Communauté urbaine.

Le projet porté par le CADR s'inscrit dans la politique de la Communauté urbaine de soutien aux acteurs locaux dans leurs projets de solidarité internationale. Il participe à l'information et à la sensibilisation des habitants de l'agglomération lyonnaise aux enjeux de l'aide au développement et de la solidarité internationale. Par l'organisation d'un événement grand public, visant à toucher des habitants de plusieurs communes de l'agglomération, ce projet contribue au rayonnement international de cette dernière et la positionne dans un engagement fort sur les thématiques de développement et de solidarité.

b) - Compte rendu des actions réalisées au titre de 2012

Par délibération n° 2012-3167 du 10 septembre 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 29 000 € au profit du Collectif d'associations de développement en Rhône-Alpes pour son programme d'actions 2012 et plus particulièrement l'organisation du Village de la solidarité pour l'année 2012.

La 10^e édition du Village de la solidarité internationale 2012 avait choisi de traiter de la gestion durable et équitable des ressources naturelles pour tous et a été organisée autour de l'exposition interactive "Une seule planète". Pour la première fois, un pays a été mis à l'honneur, en l'occurrence le Bénin, les visiteurs ont pu ainsi découvrir les nombreuses actions de solidarité menées par les acteurs locaux ainsi que le programme de coopération décentralisée conduit par la Communauté urbaine avec Porto-Novo, sa ville partenaire au Bénin. Environ 20 000 visiteurs ont participé à toutes les manifestations organisées durant la semaine de la solidarité.

Parmi les autres temps forts, ont été proposés :

- des stands avec les acteurs locaux disponibles pour dialoguer avec la population de l'agglomération lyonnaise sur leurs actions de solidarité internationale,
- des visites commentées de l'exposition "Une seule planète",
- un marché de produits issus du commerce équitable,
- des animations tout au long du mois de novembre sur de nombreuses communes de la Communauté urbaine et le Festival Sol'en Films (du 20 au 27 novembre),
- la braderie "livres et solidarités" du 11 au 14 novembre où plusieurs dizaines de milliers de livres d'occasion ont été proposés à partir de 1 € afin de favoriser l'accès à la lecture pour tous, place Bellecour sous chapiteau,
- des animations thématiques sur l'économie sociale et solidaire (le financement citoyen, l'économie collaborative, environnement et l'habitat) ainsi que des animations festives et musicales.

c) - Bilan

L'ensemble des actions menées dans le cadre du Village de la solidarité internationale et des actions décentralisées dans les communes de la Communauté urbaine contribue à une large sensibilisation des citoyens aux politiques de développement. Un des objectifs est de s'adresser à tous les publics, sur l'ensemble du territoire pour les sensibiliser aux enjeux de la mondialisation et à la diversité culturelle de l'agglomération lyonnaise. Il s'agit également d'un temps fort d'échanges d'expériences entre les différents acteurs de solidarité internationale sur leurs pratiques.

C'est pour cette raison que la Communauté urbaine souhaite apporter son soutien au CADR pour son programme d'actions 2013 et l'organisation de la 11^e édition du Village de la solidarité.

d) - Programme d'actions 2013 et plan de financement prévisionnel

La 11^e édition du Village de la solidarité internationale se déroulera, à Lyon, du 15 au 17 novembre 2013. Sur thème transversal "Les vulnérabilités des démocraties", il mettra à l'honneur 19 pays d'Amérique latine. Pour cette occasion, un travail partenarial a été engagé avec l'association Espaces latinos organisateur de l'événement Bellas Latinas, avec les membres du corps consulaire représentant ces différents pays, avec les établissements scolaires et avec tous les porteurs de projets PRODIJ-Tous jeunes acteurs du monde engagés dans des échanges avec cette partie du monde.

Parmi les autres temps forts, seront proposés, dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale :

- des rencontres avec une centaine d'associations présentes pour dialoguer avec la population lyonnaise sur leurs actions de solidarité internationale,
- un programme de conférences,
- un marché de produits issus du commerce équitable du Sud et du territoire lyonnais,
- des animations et le Festival Sol'en Films sur l'ensemble du territoire du 19 au 26 novembre,

- l'organisation de la braderie "livres et solidarités" où plusieurs dizaines de milliers de livres d'occasion sont proposés à partir de 1 € afin de favoriser l'accès à la lecture pour tous,
 - de nombreuses animations dédiées aux jeunes et aux scolaires,
 - des animations festives, musicales, des contes, des lectures, des animations thématiques sur l'économie sociale et solidaire (le financement citoyen, l'économie collaborative, l'environnement et l'habitat).

Enfin, concernant les thématiques habituellement promues autour de l'économie sociale et solidaire (le financement citoyen, l'économie collaborative, l'environnement et l'habitat), l'édition 2013 prévoit des animations supplémentaires valorisant à la fois des projets et les regards croisés lyonnais et sud-américains sur ces sujets. L'organisation d'ateliers permettra, notamment, de sensibiliser un large public aux initiatives portées par les acteurs de l'économie sociale et solidaire sur l'agglomération.

Budget prévisionnel de la manifestation

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	63 750	vente de produits finis, prestations de services	41 850
services extérieurs	76 600	subventions d'exploitation dont :	149 800
autres services extérieurs	9 500	<i>Communauté urbaine de Lyon</i>	39 000
impôts et taxes	0	<i>Région Rhône-Alpes</i>	30 000
charges de personnel	42 450	<i>Département du Rhône</i>	3 000
autres charges de gestion courante	1 850	<i>Ville de Lyon</i>	75 000
charges financières	0	<i>FDVA (formation)</i>	2 800
		cotisations	2 500
Total charges	194 150	Total produits	194 150

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 39 000 € au profit du Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes pour son programme d'actions pour l'année 2013 et plus particulièrement l'organisation du Village de la solidarité du 15 au 17 novembre 2013.

L'augmentation de la subvention se justifie par les actions supplémentaires et spécifiques proposées sur les thématiques de l'économie sociale et solidaire ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 39 000 € au profit du Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour son programme d'actions pour l'année 2013, et plus particulièrement l'organisation du Village de la solidarité du 15 au 17 novembre 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le CADR définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - chapitre 65 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° OP02O1923.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 30 septembre 2013.